

# CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

**DIEBOLD NIXDORF, INCORPORATED ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES DANS LE MONDE ENTIER (« DN ») S'ENGAGENT À RESPECTER LES PRINCIPES ÉTHIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX LES PLUS ÉLEVÉS, CONFORMÉMENT À NOTRE CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET À CE CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS (« CODE »). TOUS LES FOURNISSEURS DE DN ET LEURS PROPRES FOURNISSEURS (CHACUN UN « FOURNISSEUR ») DOIVENT PARTAGER LE PRÉSENT ENGAGEMENT.**

En tant que fournisseur de DN, vous êtes censé respecter toutes les lois applicables, y compris les lois anti-corruption, dans le monde entier ; promouvoir la diversité et le comportement citoyen des entreprises ; respecter et dépasser les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; respecter les droits de l'homme ; soutenir une chaîne d'approvisionnement durable et transparente, y compris des pratiques responsables d'approvisionnement en minerais ; et utiliser les systèmes et processus de gestion nécessaires pour permettre la conformité avec le présent code. Le présent code est fondé sur des normes internationales reconnues, telles que le Pacte mondial<sup>1</sup>, les normes fondamentales du travail de l'OIT<sup>2</sup> et la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies<sup>3</sup>.

Le non-respect du présent code peut mettre en péril votre relation commerciale avec DN.



# POINTS CLÉS DU PRÉSENT CODE

## Les fournisseurs de DN doivent avoir mis en place des systèmes de gestion permettant de respecter le présent code.

- En tant que fournisseur DN, vous devez maintenir les systèmes de gestion et les processus nécessaires pour permettre la conformité aux lois applicables et à tous les éléments du présent code, y compris la formation, la surveillance, la tenue de registres et le reporting. DN attend de vous que vous répondiez pleinement et honnêtement et que vous participiez à toute enquête ou audit raisonnable dans le cadre de notre processus d'évaluation des risques. Nous attendons également de vous que vous procédiez à une évaluation des risques appropriée et que vous fassiez preuve de diligence raisonnable à l'égard de vos propres fournisseurs et sous-traitants et des tiers qui travaillent pour vous, afin de vous assurer qu'ils respectent également le présent code.

## Les potentiels actes répréhensibles doivent être signalés. Exprimez-vous si vous soupçonnez un problème.

- Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils nous contactent en cas de soupçons d'acte répréhensible ou de violation du présent code. Nous n'exerçons jamais de représailles à l'encontre d'une personne qui soulève des problèmes de bonne foi et nous menons une enquête complète et équitable sur toutes les questions soulevées.
- Nous avons une procédure [de réclamation DN](#). Vous pouvez contacter votre responsable de l'approvisionnement de DN, notre équipe d'éthique et de conformité ([compliance@dieboldnixdorf.com](mailto:compliance@dieboldnixdorf.com)) ou la ligne d'assistance téléphonique EthicsPoint de Diebold Nixdorf sur le site <http://www.ethicspoint.com>.

# DROITS DU TRAVAIL, DROITS DE L'HOMME ET ESCLAVAGE MODERNE

**Les fournisseurs doivent reconnaître la dignité et l'égalité de chacun, où qu'ils se trouvent dans le monde, et maintenir un environnement de travail respectueux.**

- Vous devez vous conformer aux lois, règlements et normes applicables et à toutes les conventions pertinentes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). En cas de conflit entre les lois nationales et les obligations du fournisseur dans le présent code, vous devez suivre la norme qui promeut le plus haut niveau de protection des travailleurs.
- Tous les fournisseurs de DN doivent veiller à ce que leurs employés choisissent librement de travailler. Aucune forme d'esclavage moderne n'est acceptable au sein de DN ou des entreprises qui travaillent avec ou pour nous. Vous ne devez pas vous livrer à la traite des êtres humains, à l'esclavage, au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé. La liberté d'association et le droit de négociation collective doivent être respectés.
- Vous devez vous assurer qu'il n'y a pas de travailleurs mineurs, que les heures de travail sont conformes aux lois locales, que tous vos employés reçoivent un salaire et des avantages sociaux équitables et raisonnables et que vos employés sont traités avec dignité et respect.
- Vous ne devez pas autoriser ou pratiquer une discrimination ou un harcèlement illicite sur le lieu de travail. DN ne tolère pas de conduite qui pourrait harceler, perturber ou interférer avec la capacité de travail d'une autre personne, y compris toute forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou le statut de vétéran, ou toute autre forme de harcèlement ou de discrimination interdite par la législation locale.

# ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

## Les fournisseurs doivent s'engager à assurer un environnement de travail sûr.

- La politique globale de DN en matière d'environnement, de santé et de sécurité (ESS) garantit que nos employés bénéficient d'un lieu de travail sûr, avec l'objectif de n'avoir aucune blessure, aucun incident et aucun impact sur la santé. Notre objectif est de fournir aux clients des produits et des services qui ont un impact minimal sur l'environnement et qui n'ont pas d'effets négatifs sur la santé publique ou sur les communautés où nous opérons.
- Nous nous associons à nos fournisseurs dans ces efforts. En tant que fournisseur, vous devez
  - vous conformer à toutes les réglementations ESS et obligations contractuelles applicables : il est primordial de protéger la santé humaine et l'environnement ;
  - de mettre en œuvre des processus appropriés de gestion des incidents afin de réduire les risques et d'améliorer les conditions de travail de vos employés ;
  - d'offrir des conditions de travail sûres et saines à vos employés, partenaires et travailleurs, notamment en matière de préparation aux situations d'urgence, d'hygiène industrielle et de protection des machines, entre autres ;
  - de mener des opérations dans le but de réduire les déchets, de prévenir la pollution, de promouvoir le recyclage et de préserver les ressources.

# DURABILITÉ

## **Les fournisseurs doivent s'engager en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement.**

- DN cherche à être un leader et un moteur important de changement positif dans la société. Nous travaillons avec nos fournisseurs pour aborder les questions de gestion de la durabilité.
- Nous demandons à nos fournisseurs de :
  - respecter les normes légales et internationales applicables en matière d'environnement.
  - développer, mettre en œuvre et maintenir des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement ;
  - obtenir, maintenir à jour et se conformer à toutes les exigences, notamment les permis environnementaux et toutes les exigences de signalement;
  - identifier, gérer, réduire et contrôler de manière responsable les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de ses activités. Vous devez régulièrement quantifier, suivre les progrès et réduire vos émissions de gaz à effet de serre par la conservation, l'utilisation d'énergie propre ou d'autres mesures ;
  - respecter les spécifications des substances restreintes et interdites de DN pour tous les biens que vous fabriquez ou fournissez à DN ;
  - mettre en œuvre une approche systématique pour identifier, gérer, réduire et éliminer ou recycler de manière responsable les déchets dangereux et non dangereux.

# MINÉRAIS DE CONFLIT

## **Les fournisseurs doivent s'efforcer d'éliminer les minerais de conflit de la chaîne d'approvisionnement.**

- Les minerais de conflit sont définis comme la colombite, tantalite (minerai de tantale), la cassérite (minerai d'étain), l'or, la wolframite (minerai de tungstène) ou leurs dérivés (tantale, étain, tungstène et or) qui financent ou bénéficient directement ou indirectement à des groupes armés en République démocratique du Congo ou dans un pays limitrophe.
- DN exerce une diligence raisonnable sur sa chaîne d'approvisionnement afin d'améliorer la transparence et d'identifier le pays et la fonderie ou le raffineur d'origine des minerais de conflit qui peuvent être utilisés dans ses produits. Les fournisseurs doivent participer aux processus de diligence raisonnable de DN et fournir des informations complètes et précises en cas de besoin.
- Vous devez effectuer une diligence raisonnable similaire sur votre propre chaîne d'approvisionnement.
- Vous devez être prêt à participer à des enquêtes et à des audits de fournisseurs dans le cadre d'un processus standard de diligence raisonnable.

# IMPÔTS

## **Les fournisseurs doivent respecter les lois fiscales.**

- Vous ne devez pas vous livrer à une forme quelconque d'évasion fiscale ou de fraude aux lois fiscales par un acte ou une omission délibérée avec intention malhonnête.

# COMMERCE, IMPORTATION ET EXPORTATION

## **Les fournisseurs doivent respecter les lois du commerce international.**

- Vous devez vous conformer à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables en matière d'importation, d'exportation, de douanes, de sanctions, d'embargos, de boycott et autres lois sur le respect de la conformité commerciale. Dans le cadre de votre activité avec DN, vous devez respecter toutes les lois commerciales des États-Unis, de l'Union Européenne et de tout pays où vous travaillez avec DN.

# ANTI-CORRUPTION

## **Les fournisseurs ne doivent ni permettre ni tolérer les paiements irréguliers de quelque nature qu'ils soient.**

- En tant que fournisseur DN, il vous est interdit de verser, directement ou indirectement, quelque chose de valeur à une personne, une entité, un fonctionnaire, une agence gouvernementale ou un autre tiers pour :
  - obtenir ou conserver des marchés ou influencer de manière inappropriée tout acte ou décision ; ou
  - obtenir un avantage commercial indu.
- Vous devez éviter les pratiques de corruption et respecter toutes les lois anti-corruption applicables, notamment la loi américaine contre les pratiques de corruption à l'étranger (« FCPA ») et la loi britannique contre la corruption. Vous devez également vous assurer que tout tiers agissant en votre nom évite également toute pratique de corruption.
- Vous devez vous assurer que toutes les factures et autres états financiers qui nous sont fournis sont exacts et transparents. Ne dénaturez pas, ne falsifiez pas, ne tentez pas de cacher, d'obscurcir ou de déguiser de quelque manière que ce soit les transactions ou les demandes de paiement.

# CONFLIT D'INTÉRÊTS

## **Les fournisseurs doivent éviter les conflits d'intérêts.**

- Un conflit d'intérêts survient lorsque des intérêts ou des activités personnels entrent en conflit, ou semblent entrer en conflit, avec les meilleurs intérêts de notre organisation.
- Vous devez divulguer à DN tout conflit d'intérêt réel ou potentiel concernant votre relation avec DN. Par exemple, tout lien que vous pourriez avoir avec une personne travaillant chez DN, doit être divulgué à DN.

# CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS

## **Les cadeaux, voyages et divertissements offerts par les fournisseurs doivent être non-luxueux et avoir un but professionnel légitime.**

- Si vous représentez DN, nous vous demandons de suivre notre Politique DN sur les cadeaux, les divertissements et les voyages. Vous ne pouvez pas offrir de cadeaux, de divertissements ou de voyages au nom de DN dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés pour DN.
- Vous ne devez pas offrir de cadeaux ou de divertissements aux employés de DN dans le but d'influencer leur décisions d'achat.
- Les employés de DN peuvent, à l'occasion, accepter des cadeaux symboliques, des divertissements modestes ou d'autres courtoisies professionnelles de votre part, mais uniquement s'il existe un motif professionnel légitime.
- Les situations suivantes n'ont pas d'objectif commercial légitime, et vous ne devez pas :
  - offrir un cadeau, un divertissement ou un traitement privilégié dans l'intention d'essayer d'influencer l'objectivité de la prise de décision d'un employé, partenaire ou travailleur de DN ;
  - offrir un cadeau, un divertissement ou un traitement privilégié alors que vous êtes impliqué dans un processus de décision d'achat ou de contrat en cours avec DN (*par exemple* RFI, RFQ, RFP, RFS).
  - offrir un cadeau sous forme d'espèces, y compris des cartes ou des chèques-cadeaux ;
  - offrir des sorties récréatives, des voyages ou des hébergements extravagants ou somptueux.
  - Les employés de DN ne sont pas autorisés à solliciter des cadeaux, des divertissements ou autres gratifications de votre part.
  - Vous ne devez pas offrir une opportunité d'acheter des produits, des services ou un intérêt financier à un employé de DN à des conditions qui ne sont pas disponibles pour tous les employés de DN.

# CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

## **Les fournisseurs doivent protéger les données personnelles et les informations confidentielles.**

- Les fournisseurs doivent adopter et maintenir des processus pour fournir des protections raisonnables pour les données personnelles et les informations confidentielles, y compris les données auxquelles vous accédez, que vous recevez ou que vous traitez au nom de DN.
- Vous devez mettre en place des processus et des contrôles de cybersécurité solides pour protéger les données personnelles et les informations confidentielles, y compris les données auxquelles vous accédez, que vous recevez ou que vous traitez pour le compte de DN.
- Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité, de protection des données et de sécurité de l'information ainsi qu'à vos accords avec DN lorsque vous traitez les données personnelles de toute personne avec laquelle vous faites des affaires, y compris les fournisseurs, les clients, les consommateurs et les employés.
- Les fournisseurs ne doivent traiter que le minimum de données personnelles nécessaires à l'exécution de vos obligations envers DN et uniquement aux fins énoncées dans vos accords avec DN. Vous devez garder les données personnelles confidentielles et sécurisées à tout moment.
- L'utilisation ou la divulgation non autorisée de données personnelles peut avoir des conséquences personnelles, juridiques, de réputation ou financières pour vous en tant que fournisseur, pour les personnes dont les données personnelles sont concernées et pour DN.

# EXACTITUDE DES DOCUMENTS COMMERCIAUX

## **Les fournisseurs doivent tenir des livres et des registres précis.**

- Vous devez tenir des livres et des registres précis qui reflètent des transactions et des paiements réels et légitimes. Vous ne devez pas créer de documents faux, inexacts, incomplets ou trompeurs.
- Tous les livres et registres financiers doivent être conformes aux principes comptables généralement admis.
- Les documents doivent être lisibles et transparents.

# PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

## **Les fournisseurs doivent protéger les informations confidentielles.**

- Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois applicables en matière de concurrence loyale et d'antitrust.
- Vous devez garder strictement confidentielles toutes les informations tirées de DN, y compris les informations confidentielles de nos clients. Ne partagez pas ou ne divulguez pas la propriété intellectuelle de DN, les informations confidentielles ou toute autre information exclusive que vous avez acquise avec un tiers (y compris les informations développées par vous et les informations relatives aux produits, aux clients, aux prix, aux coûts, au savoir-faire, -aux stratégies, aux programmes, aux processus et aux pratiques).
- Les échanges d'informations confidentielles entre nous doivent être limités à la satisfaction des exigences d'exécution du contrat et être définis dans un accord de non-divulgaration.
- Vous ne devez pas divulguer d'informations matérielles et non publiques ni négocier des titres DN sur la base d'informations matérielles et non publiques.

# UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## **Les fournisseurs doivent utiliser l'intelligence artificielle (IA) de manière éthique et respecter toutes les lois et réglementations en vigueur**

Les fournisseurs qui utilisent l'IA dans leurs relations avec DN doivent

- évaluer leur utilisation de l'IA avant son déploiement ou son utilisation, puis périodiquement par la suite, afin d'identifier et de traiter les risques et les impacts potentiels de ces systèmes sur DN, nos clients et nos employés.
- utiliser l'IA d'une manière qui respecte et protège les intérêts de DN, de nos clients et de nos employés, y compris les droits et intérêts liés à la confidentialité, à la protection des données, à la propriété intellectuelle, à la diversité et à l'inclusion.
- utiliser l'IA de manière transparente et fournir à DN des informations et des communications claires et précises sur son utilisation.
- publier des directives internes sur l'utilisation de l'IA et veiller à ce que leur personnel soit correctement formé à son utilisation.
- veiller à disposer de procédures efficaces pour la surveillance, le retour d'information et les plaintes relatives à leur utilisation de l'IA, y compris des procédures visant à prévenir, détecter et répondre à tout accès ou utilisation non autorisé, illégal ou malveillant.

# RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

**Vous pouvez en apprendre davantage en consultant les politiques de DN, qui incluent les suivantes :**

- Politique anti-corruption
- Politique sur les dénonciateurs et l'absence de représailles
- Politique relative aux conflits d'intérêt
- Politique sur la concurrence loyale
- Politique de conformité du commerce mondial
- Global Data Privacy Policy
- Politique mondiale en matière de santé et de sécurité environnementales
- Politique sur les cadeaux, les divertissements et les voyages
- Information Security Policy
- Politique de classification des données
- Modern Slavery Policy
- Global Sustainability Policy

## **Normes internationales**

1. <https://www.unglobalcompact.org/>
2. <https://www.ilo.org/global/lang--en/index.htm>
3. <https://www.ohchr.org/>